



LA SEYNE-SUR-MER

INSCRIPTIONS

Guichet Unique

04.94.06.90.98

guichet.unique@la-seyne.fr

RENTRÉE SCOLAIRE 2021/2022

Chers parents,

Le moment est déjà venu de réinscrire votre ou vos enfant(s) à la restauration municipale et aux activités périscolaires et extrascolaires pour la rentrée 2021/2022.

Afin que cette rentrée se déroule dans les meilleures conditions possibles, la campagne d'inscription débutera plus tôt que les autres années.

En effet, dès le **Lundi 22 Février 2021**, le dossier unique de demande d'inscription sera à votre disposition :

- sur le site internet de la ville, www.la-seyne.fr rubrique "Guichet Unique", avec possibilité de le remplir en ligne.
- au Guichet Unique, Espace Social Raybaud – Rue Renan – RDC,

Le dossier dûment complété devra être retourné avant le **Mardi 6 Juillet 2021** soit :

- par mail, à l'adresse : guichet.unique@la-seyne.fr
Les pièces à joindre au dossier devront être au format PDF.
- au Guichet Unique, Espace Social Raybaud – Rue Renan – RDC,
Les pièces à joindre au dossier devront être photocopiées.

**Tout dossier reçu après le Mardi 6 Juillet 2021 ne sera traité qu'à la rentrée de Septembre.
Votre enfant ne pourra donc fréquenter ni la restauration municipale ni aucune autre activité
avant le Jeudi 16 Septembre 2021**

Le **Portail Famille** est à votre disposition 7j/7 et 24h/24.

Il est accessible via le site internet de la ville : www.la-seyne.fr rubrique "Guichet Unique".

Pour créer votre compte, munissez-vous de votre numéro de dossier (en bas à gauche de votre facture).
Cet outil vous permet de consulter et/ou régler vos factures en ligne, par carte bancaire, via un paiement sécurisé.

Le Guichet Unique se réserve le droit de refuser tout dossier incomplet
ou en cas de non-paiement des sommes dues l'année précédente.